



<http://32.snuipp.fr>

déposé  
le 26 novembre 2010

## Budget de l'école: encore et toujours moins!

### Sommaire

p.1 éditorial  
p.2 EVS-AVS  
rythmes scolaire  
p.3 du mal-travail  
p.4 carte scolaire  
frais déplacement  
p.5 après l'un  
p.6 financer les  
retraites  
p.7 contre l'emploi  
p.8 salaires  
encart: bulletin  
d'adhésion

La suppression annoncée de 8 967 postes d'enseignants dans les écoles compromet lourdement l'avenir des élèves et notamment des plus fragiles.

Pour la première fois cette année, le ministère renvoie aux recteurs, la responsabilité de décider sur quels « leviers d'actions » s'appuyer pour parvenir à ces suppressions.

Ce budget voté en l'état se traduirait par une hausse du nombre d'élèves par classe, alors que celui-ci est déjà plus élevé que dans la majorité des

pays européens, par une baisse accrue de la scolarisation en maternelle notamment celle des 2 ans, par une remise en cause des enseignants spécialisés auprès des élèves en difficultés, par des remplacements non assurés et par un renoncement à une formation professionnelle initiale et continue des enseignants.

Plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires.

D'ores et déjà, le collectif des 25 a décidé d'une journée nationale d'action le samedi 22 janvier pour laquelle la FSU propose une manifestation nationale.

**Pour l'école, on ne doit pas se priver.**

Betty Jean dit Teyssier

### L'info du mois Remaniement



## EVS – AVS On en est où ?

Le contrat unique d'insertion (CUI) annoncé en octobre 2007 est entré en application le 1er janvier 2010, se substituant aux 2 types de contrat jusqu'alors en vigueur dans le secteur non-marchand, le CAE (Contrat d'accès à l'emploi) et le CAV (Contrat d'avenir). L'existence d'un contrat aidé unique serait, selon le gouvernement, une simplification !

Rentrée 2010 dans le Gers : l'IA annonce une suppression de 50 postes d'EVS (aide administrative à la direction d'école) d'ici au 30 décembre 2010. Quelques jours plus tard : revirement ! La suppression n'est plus à l'ordre du jour ...

### La précarité n'est pas la solution

Actuellement, l'IA recrute des EVS pour l'accompagnement à la scolarisation des élèves en situation de handicap ... Pour en supprimer combien dans quelques temps ?

On navigue à vue ! Dans la période de restrictions budgétaires annoncées, la vigilance s'impose : le SNUipp a demandé à l'Inspecteur d'académie des éléments actualisés et précis concernant l'ensemble de ces personnels : type de mission effectuées, lieux d'exercice et nature des contrats.

Le SNUipp réaffirme que les tâches confiées à ces personnes correspondent à des missions pérennes qui nécessitent des personnels stables, formés et bénéficiant d'une rémunération décente !

Fabienne VAYRETTE



## Réunion Rythmes scolaires

Cette réunion officielle (16 nov.) devait être la contribution du département du Gers à la consultation nationale sur les rythmes scolaires, voulue par le ministre Luc Chatel.

Très peu de membres du CDEN étaient présents : 4 membres de l'administration, 2 représentants SNUipp du personnel, 2 des collectivités locales et 1 des DDEN.

Pour le SNUipp, cette désaffection n'est pas surprenante pour une consultation organisée de manière aussi précipitée : 3 mois seulement de réflexion pour un sujet aussi complexe, tant il s'imbrique avec de multiples problèmes de société. Les représentants du SNUipp ont également fait remarquer que la question des rythmes n'est qu'un des éléments de la réussite des élèves : le contexte actuel de suppression massive de postes n'y semble guère favorable, pas plus que la réduction de 2h d'enseignement en 2008, décidée par le ministère presque du jour au lendemain, sans consultation aucune.

**En conclusion, le SNUipp a rappelé** que les enseignants du primaire français étaient parmi ceux qui effectuent le plus d'heures de classe parmi les pays de l'OCDE tout en étant rémunérés en dessous de la moyenne de ces pays. Le SNUipp n'acceptera pas qu'à l'occasion d'une nouvelle organisation du temps scolaire la durée du service des enseignants soit allongée.

Le SNUipp a également regretté que le comité de pilotage sur les rythmes scolaires ne comprenne aucun représentant des parents d'élèves, aucun représentant des enseignants, alors qu'un représentant de l'industrie touristique en fait partie, ainsi que d'autres personnalités qui semblent assez éloignées des enjeux d'éducation.

Philippe DUBRANA - Mariana BARIC



# Du "mal-travail" à la "souffrance au travail"

## Les enseignants aussi

Le SNUipp engage une réflexion sur la souffrance au travail chez les enseignants. Face au flot des injonctions et des réductions de moyens, nous accumulons chaque jour des frustrations qui nous laissent un sentiment de "mal travail"...

Nous souhaiterions recueillir vos sentiments et témoignages afin de nourrir notre réflexion et d'établir un état des lieux.

Envoyez nous vos contributions par mail ([snu32@snuipp.fr](mailto:snu32@snuipp.fr)) ou par courrier.

### MON MÉTIER D'INSTIT VU PAR MA FILLE :



## Ce qu'ils en disent

### La souffrance au travail des enseignants : un problème de légitimité

(...) Il y a d'abord un problème de légitimité – socialement, les enseignants ne sont pas perçus comme légitimes à avoir une souffrance au travail (stabilité de l'emploi, temps libre ...). Après, il y a la question de la preuve : comment prouver le lien entre les manifestations pathologiques et un état du travail ? L'institution a tendance à considérer que la souffrance au travail est un problème d'individu : il y aurait des individus plus fragiles, qui seraient plus sensibles au stress, qui auraient des antécédents ...

Françoise LANTHEAUME

Sociologue à l'Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation (ISPEF – Lyon 2)

10ème université d'automne 2010 du SNUipp

### Ce n'est pas possible, je n'y arriverai pas ...

(...) Le décalage entre les injonctions reçues et le travail qu'il est réellement possible d'effectuer est devenu un point crucial, à l'Education nationale, à Pôle emploi, dans les hôpitaux ou ailleurs. Cette béance est aussi devenue le premier motif de sollicitation ou d'interpellation des syndicats par les personnels.

Revue Nouveaux Regards

Revue de l'Institut de recherches de la FSU

Dossier Travail et syndicalisme

Août – Septembre – Octobre 2010

### VU PAR MON CONJOINT :



### VU PAR L'INSPECTEUR :



### Enseigner : un travail empêché

(...) Nous faisons le constat que les enseignants sont empêchés de faire du travail de qualité qu'ils souhaitent. Travailler, c'est toujours régler des difficultés entre le prescrit, ce qu'on nous demande de faire et le réel, ce que nous sommes en capacité de faire. Le problème est qu'aujourd'hui, les enseignants n'y arrivent plus. Ils ont de plus en plus de difficultés à répondre à toutes les injonctions (...).

Le sentiment de malaise ne pourra être dépassé qu'en permettant aux enseignants de reprendre la main sur l'organisation de leur travail.

Peut-on répondre seul à toutes les injonctions et attentes ?

Marianne BABY

Secrétaire générale adjointe du

SNUipp

FSC – 10ème université

d'automne 2010





## Frais de déplacement Le Recteur malmené

Le Tribunal Administratif de Pau vient de rendre un verdict humiliant pour le Recteur d'Académie. Il rejette d'un revers de main tous ses arguments qui visaient à ne pas payer de frais de déplacement aux collègues nommés sur des postes fractionnés depuis la rentrée 2005, notamment

- **l'interprétation fantaisiste des décrets** qui permettait d'affirmer qu'une enseignante pouvait être nommée sur plusieurs résidences administratives,
- **la mise en doute de l'honnêteté des collègues** qui n'auraient pas fait la démonstration qu'elles se rendaient quotidiennement sur leur poste,
- **l'affirmation mensongère** selon laquelle nos collègues auraient toutes pu utiliser un moyen de transport collectif pour se rendre sur leurs lieux de travail.

Cependant, le T.A de Pau ne donne pas pour autant raison à nos collègues. Il leur "reproche" de ne pas avoir demandé à l'IA l'autorisation préalable d'utiliser leur véhicule personnel, ce que la réglementation stipule, il est vrai.

Le SNUipp conteste cet avis, pour deux raisons :

- les collègues étaient dans l'obligation d'utiliser leur véhicule, qu'elles y soient autorisées ou pas, ce que confirme d'ailleurs un autre jugement (TA de Poitiers) ;
- l'IA avait écrit à nos collègues afin qu'elles ne demandent pas de remboursement, ce qu'elles ont considéré comme un ordre d'un supérieur hiérarchique.

**En conclusion, ce jugement nous rappelle que nous avons changé d'époque.** L'administration n'hésite plus à utiliser les pires arguments pour priver les collègues de leurs droits.

Le SNUipp appelle tous les collègues amenés à se déplacer (postes fractionnés, itinérants, ...) à se défendre. Ce sont des milliers d'• qui leur sont volés tous les ans!  
Renseignements : 05.62.05.42.51 (le vendredi).

Joel RAMBEAU

## Carte scolaire : nous craignons le pire

Pas moins de 9.000 emplois seront supprimés dans les écoles à la prochaine rentrée. Les organisations partenaires de l'Ecole se réunissent mercredi 8 déc. au siège de la FSU32.

La carte scolaire 2011 est d'ores et déjà placée sous le signe de la contestation.

## Le bilan

### La preuve par les chiffres

En dix ans, le Gers a perdu 23.5 emplois de PE alors que dans le même temps il gagnait 1000 élèves supplémentaires.

GERS	Effectifs élèves	Postes 1 <sup>er</sup> degré
99-00	13 359	- 6.5
00-01	- 41	- 3.5
01-02	- 13	- 3
02-03	+ 225	- 1
03-04	+ 222	+ 1
04-05	+ 194	0
05-06	+ 97	0
06-07	+ 357	0
07-08	+ 117	+1
08-09	- 35	+1
09-10	- 122	-12.5
	<b>+ 1001 élèves</b>	<b>- 23.5 emplois</b>

## Sur le site du SNUipp32

### Dossiers à consulter

- Rythmes
- Retraites
- Parents 3 enfants



Prix 0,50• - Mensuel n°248 -26 novembre 2010 -CPPAP 0410 S 07278

SNUipp ch. Réthourie 32000 Auch - Imprimé par nos soins - Dir de la publication: B. JEAN DIT TEYSSIER. ISSN 1241-0357 Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 32. Conformément à la loi du 6.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp. Tél: 05.62.05.42.51/ Fax: 05.62.05.65.78

SNUipp 32

tel: 05.62.05.42.51/ fax: 05.62.05.65.78

snu32@snuipp.fr



# Après l'un, voici l'autre toujours au service des mêmes

Après le gouvernement Fillon voici le gouvernement... Fillon 2, bien décidé à poursuivre ce qu'il a entrepris alors que la crise va frapper plus durement la population. Depuis l'été dernier, un mouvement social rassemblant des millions de personnes et soutenu massivement par l'opinion n'a eu de cesse de dénoncer les choix économiques et sociaux en matière d'emplois, de salaires et de retraites...

Le budget 2011 poursuit une politique d'austérité que ses tenants ont qualifiée eux mêmes d'historique. Le rapport de la cour des comptes, publié en octobre, a confirmé l'inefficacité des cadeaux fiscaux aux entreprises. Il a aussi énoncé, chiffres à l'appui, ce que nous dénonçons : le déficit public n'est pas une fatalité économique, il est le résultat de choix idéologiques et sert de prétexte pour imposer une politique qui accroît les inégalités en imposant de toujours plus de sacrifices aux salariés et aux moins favorisés.

L'entêtement du gouvernement à diriger pour les plus riches contre le plus grand nombre est indécent, irresponsable et insupportable.

A travers ce budget et la mise en œuvre de la RGPP, le gouvernement attaque les services publics et le modèle social qu'ils portent, avec pour conséquences une dégradation des services rendus aux usagers, une difficulté accrue à combattre les inégalités et pour les personnels, la détérioration des conditions de travail et de formation et l'accroissement de la précarité. Cette politique c'est aussi des dizaines de milliers d'emplois fermés à la génération en âge d'entrer dans la vie active.

Le gouvernement privatise des secteurs qui au contraire, devraient absolument être épargnés par les logiques de profit pour continuer à servir l'égalité et la solidarité.

Santé, éducation, justice, culture, recherche... : pour la FSU, une société juste et solidaire passe par l'accès de tous à des

services publics de qualité. Leur financement ne doit pas être considéré comme une charge mais comme un investissement indispensable pour construire les conditions du vivre ensemble et du progrès social.

La FSU défend les services publics et milite pour leur rénovation et leur démocratisation.

Si avec le nouveau gouvernement aucun changement n'est attendu, ce qui est nouveau est que face à lui s'est construit un mouvement social profond, conscient de sa capacité à proposer et porter des alternatives. Un mouvement qui en faisant le lien entre l'emploi, les salaires et les retraites s'est emparé peu à peu des vrais débats et des vrais enjeux et continue à revendiquer d'autres choix pour plus de justice sociale !

## Retraite, emploi, salaires 3 dossiers imbriqués

